

1^{er} juin 2020 : le tri se simplifie

C'est désormais officiel, à compter du 1^{er} juin 2020, vous pourrez déposer tous vos emballages en plastique et vos papiers dans le bac jaune. L'éco-organisme CITEO a donné un avis favorable mi-décembre à la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri et des mesures d'accompagnement associées sur les 31 communes du Pays Voironnais. Le point sur les changements à venir...

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac jaune aux côtés des emballages en métal et en carton.

Faute de savoir comment recycler les barquettes, films et pots en plastique, nous devions les jeter avec les ordures ménagères.

Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs de la collecte, du tri et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier tous les emballages !

Et en pratique ?

Le tri devient plus simple à compter du 1^{er} juin 2020 !

1/ C'est un emballage ou un papier ? Déposez-le dans le bac jaune !

2/ Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.

3/ Déposez-les en vrac dans le bac (pas dans des sacs), sans les emboîter les uns dans les autres.

Attention !

Pour des raisons de sécurité et permettre le recyclage éternel, les emballages en verre doivent toujours être jetés dans les points verre prévus à cet effet et surtout pas dans les autres poubelles !

Vers plus de recyclage

S'il est possible de mettre tous les emballages et les papiers en vrac dans la même poubelle, c'est grâce aux performances techniques et économiques du centre de tri mutualisé Athanor à La Tronche où seront triées dès mai 2020 les poubelles jaunes du Pays Voironnais. Ce centre de tri modernisé est équipé de capteurs optiques capables de reconnaître les matières des déchets. Il réalise parfaitement la séparation des différents matériaux permettant ensuite leur recyclage dans des usines spécialisées.

Le centre de tri du Site écologique de La Buisse, basé majoritairement sur un tri manuel, ne sera plus adapté humainement, techniquement et financièrement aux évolutions des consignes de tri. Cependant, les déchets continueront à transiter par celui-ci afin d'optimiser leurs transports.

CONTACT PRESSE

SANDRA BONNIN

sandra.bonnin@paysvoironnais.com

04 76 93 17 71 / 06 27 06 13 58

www.paysvoironnais.com

 Pays Voironnais - Officiel

Les circuits de collecte réorganisés

Une fois le geste de tri accompli, il restera très peu de déchets dans nos poubelles grises ne nécessitant plus autant de passages du camion de collecte. C'est pourquoi, il est nécessaire de réorganiser intégralement les circuits et les fréquences de collecte sur les 31 communes. Chaque foyer recevra de nouveaux jours et calendriers de collecte dans sa boîte aux lettres (fin avril / début mai).

Pour vous accompagner

Une équipe d'ambassadeurs du tri va sillonner l'ensemble du territoire durant 5 mois et venir à votre rencontre dès le mois de mars 2020. Identifiés de badges personnalisés, ils seront amenés à vous rendre visite du lundi au samedi en journée ou en soirée jusqu'à 19h30. Ils pourront ainsi répondre à vos questions, vous remettre le nouveau guide du tri et adapter au mieux, si besoin, le volume de votre bac jaune.

Grâce au retrait du bac bleu, certains foyers encore non équipés par manque de place, pourront également bénéficier d'un bac marron pour le tri des déchets alimentaires.

Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Dates clefs à retenir

- > Du 1^{er} mars au 31 juillet : passage des ambassadeurs du tri sur les 31 communes
- > Fin avril: distribution en boîte aux lettres des nouveaux calendriers de collecte, mémo tri, ...
- > Mai : Retrait des bacs bleus après le passage du camion de collecte lors des dernières tournées « papiers ».
- > 1^{er} juin : démarrage des nouvelles consignes de tri et des nouvelles modalités de collecte.

CONTACT PRESSE

SANDRA BONNIN

sandra.bonnin@paysvoironnais.com
04 76 93 17 71 / 06 27 06 13 58

www.paysvoironnais.com

 Pays Voironnais - Officiel